**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 17 (1879)

Heft: 6

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-185130

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est partout cette effrayante mégère. Gouvernements, gens d'affaires, notaires, cuisinières, marchands de volailles, associations de toute sorte, réunions d'amis ou d'amoureux, personne n'échappe à son influence malfaisante. Si elle était une personne morale, on trouverait certainement gravés sur ses armoiries ces mots qui constituaient tous les champs de gueule possibles du prince Caniche, de Laboulaye: Moi tout. — Tout moi. — Moi partout. — Partout moi. — Tout par moi. — Partout par moi.

La politique est le ver rongeur de notre époque. Le doryphora, le phylloxera ne sont rien en comparaison. Elle absorbe, corrompt, détruit tout ce qu'elle touche. Guerre à l'infâme. B. C. L.

On continue, à Paris, à tirer la grande loterie nationale; partout les journaux français sont attendus et consultés avec émotion. La grosse fièvre est cependant tombée; mais les convoitises n'en persistent pas moins. On ne se tromperait pas beaucoup, dit une correspondance de Genève, en affirmant que la moitié de la population de cette cité est occupée entre midi et deux heures à pointer le Petit Lyonnais. Lausanne ne paraît guère moins soucieuse à cet endroit; on ne rencontre que des gens qui parlent loterie, et les cafés qui sont abonnés au Bulletin officiel des tirages ont doublé leur clientèle depuis quelques semaines; c'est un mouvement d'affaires qui transforme, au profit de quelques-uns, les lots en demi-litres.

Il est néanmoins intéressant de parcourir la liste des numéros gagnants: Le possesseur du numéro 938,258 de la 11° série est bien heureux, il gagne une sonnette évangélique; il saura au moins ce que c'est; non moins favorisé est le détenteur du numéro 745,385, 5° série, qui gagne douze bouteilles de Château Mille-Secousses (!); il y a de quoi ressentir la mille et unième; la 5° série est tout particulièrement favorisée, le numéro 799,754 gagne cinq savons illustrés; décidément rien n'arrête le progrès humain; la 12° série n'est pas non plus sans avantage; elle obtient avec le numéro 94,957 un catalogue descriptif des défauts des chaudières; en revanche, le numéro 27,778 de la 9° série gagne un plumeau.

La réflexion vient tout naturellement que s'il y a des plumeaux, il y a évidemment des plumés.

Si nous en croyons un journal fashionable, la mode proscrira cette année les gants en soirée. Permis d'y porter la classique paire de gants (perle, crême ou paille), mais à la condition d'insérer à demeure cette paire de gants dans le pli de son claque. Les mains doivent être libres, nues.

Il est bon de savoir que cette mode, si elle prévaut et s'impose, ce qui est douteux, ne serait qu'un retour à d'anciens usages de cérémonial et d'étiquette, très rationnels, d'ailleurs.

Le gant, jadis, était considéré comme un vête-

ment de dehors qu'il fallait ôter, de même que le chapeau, en entrant dans un lieu commandant le respect, ou devant un supérieur.

Au Moyen-Age, celui qui entrait à l'église sans ôter ses gants commettait une indécence et encourait la colère divine.

De nos jours, on peut assister à l'office religieux avec des gants; mais c'est pure tolérance de l'Eglise qui oblige de se déganter pour s'approcher des sacrements. On ne se marie pas, on ne communie pas avec des gants aux mains.

L'étiquette des palais souverains est formelle sur ce chapitre. On ne doit approcher la personne d'une Majesté qu'après avoir ôté ses gants. Par tolérance, on peut demeurer ganté aux bals de la cour; mais le cérémonial des audiences privées exige rigoureusement la main nue.

Aux XVIII<sup>o</sup> et XVIII<sup>o</sup> siècles, on devait se déganter dans la grande et dans la petite écurie du roi de France. Si l'on manquait à cette formalité, on s'exposait aux insultes des pages et des palefreniers.

Louis XVIII tenait beaucoup à ce que le cérémonial de la main découverte fût strictement observé autour de sa royale personne. Les mauvaises langues ont prétendu que cette gantophobie du monarque ne lui vint qu'à son retour de la ville de Gand, dans laquelle il passa, comme on sait, la période des Cent-Jours et d'où la défaite de Napoléon à Waterloo le rappela à Paris, où l'attendait une chanson goguenarde ayant pour refrain:

Rendez-nous notre père de Gand, Rendez-nous notre père!

Ça se chantait sur l'air: As-tu vu la lune, mon gas? Le roi ne laissa pas d'en être informé et n'en fut content que tout juste. On a prétendu que son horreur pour les gants était venue de là. Il est certain qu'il ne tolérait même pas que les princes du sang parussent gantés devant lui. Il retira même, un beau matin, des mains du duc d'Orléans, par le bout des doigts, un gant de daim que le futur roi des Français avait négligé d'ôter.

Aux dames. — Il est au théâtre du Vaudeville, à Paris, une actrice, Mlle Pierson, qui joue le rôle d'une princesse russe dans Ladislas Bolski, et dont les toilettes triomphantes attirent une quantité de jolies curieuses. Voici entr'autres d'après la Revue de la Mode, la description d'une de ses délicieuses robes. Celle-ci est en satin grenat et rose hortensia. La jupe entièrement brodée devant et sur les côtés de fleurs grenat, bleues, rosées, magnifiquement brodées, se termine en larges dents d'où retombent des franges de jais d'un blanc rosé. La longue traîne unie déroule les flots de satin rose partagés par de larges bandes de satin d'un grenat oreille d'ours d'un ton riche et doux.

De paniers, point; corsage uni en satin rose, de forme princesse derrière, à basques collantes à longue pointe, dessinant la taille à ravir; une bande brodée de fleurs, comme la jupe, encadre le décolletage et remonte au-dessus de l'épaule, dont la rondeur est complétement découverte; tandis qu'une autre petite bande rassure l'imagination en figurant une manche, un rien de manche, mais dont l'effet est très gracieux. Ce genre de corsage a dû être inspiré par un portrait de la belle marquise de Pompadour, qui avait eu la fantaisie d'encadrer ainsi ses jolies épaules dans deux manches entr'ouvertes.

## Dzozon et Trognu.

Lâi a dâi iadzo dâi dzeins que sein étrè d'apareint, sè ressembliont coumeint duè gottès d'édhie. Quand l'est qu'on resseimbliè à 'na dzein dè sorta, à n'on conseiller, à ne n'assesseu, eh bin, pacheince! mâ quand on vo preind po on bedan, va t'âo diablio! c'est lo tonaire!

Dzozon et Trognu, n'étiont ni d'apareint, ni dâo mémo veladzo, ni pî dè la méma compagni, et tot parâi on lè pregnâi soveint l'on po l'autro, dâo tant que sè resseimbliavont, qu'on iadzo l'ein est arrevâ de n'a tota galéza. L'étâi on dzo dè vôtès: Dzozon qu'ein pregnâi dâi rebattârès dè la metsance, étâi z'u tot solet a Inverdon, aprés avâi z'u vôtâ, po poâi fifâ à s'n'ése, et ma fâi l'arrevâ que l'ein eut 'na tôla trimballâre po sè reintornâ que poivè derè: A moi les murs, la terre m'abandonne. Quand l'est que faille modâ contrè l'hotô, l'allà prâo bin on petit bet; mâ arrevâ âo bas don cret, le pourro Dzozon ne put pas ietz, et lo vouaiquie étâi dein lo pacot, découtè lo terreau.

Dâi valets qu'allâvont roudâ, passiront perquie et lo viront que droumessâi coumeint on ben'hirâo.

— Quoui diablio est-te stu-ce? que firont. Et aprés l'avâi vouâiti, qu'on ne vayâi pequa tant bé vu que l'étâi n'hâorès, desiront : l'est pardié Trognu; lo faut pas laissi quie; l'est on crâno zigue, lo faut eimportâ. Et lè z'ons pè lè brés, lè z'autro pè lè pî l'eimpougnont Dzozon et lo portont tsi Trognu.....

Pan, pan, pan! que firont à la porta.
Quou'est-te cein? se criè la Marguerite.

— L'est voutre n'hommo, qu'a bu on petit coup, que n'ein trovâ âo boo d'aô tsemin et qu'on vo raminè.

— Eh! vîlhe tsaravouta! se fe la fenna, sein pî vouâiti lo gaillâ; quinna vergogne d'avâi on hommo dinse. Et le remacha bin adrâi clliâo bravo valets d'ein avâi quand mémo z'u pedi et l'allà lâo queri onna botolhie d'édhie dè cerises tandi que lâi doutâvont sè solâ et que lo boutâvont su lo lhî.

Quand l'est que la Marguerite revegne dâo pâilo derrâi avoué la botolhie, lo soulon toussa.... — Mâ!... se fe la fenna, est-te me n'hommo que toussè dinsè?... et le sé démaufià. L'allà lo vouâiti..... n'est pas son bliantset..... Eh! vaureins que vo z'étès, se le fe ài volets, n'est pas m'n'hommo, cein! Quinna poueta farça vo mè fédè quie; portéri plieinte au dzudzo, merdâo que vo z'étès. Adon, l'eimpougnè lo lévet po lo doutâ dè dessus lo soulon et tandi que le tchurlâvè et que le teimpétâvè après clliâo vaureins qu'étiont tot mosets et que viront que s'é-

tiont trompâ et que l'aviont apportâ Dzozon, vouaiquie Trognu, lo vretablio, qu'arrevè, tot ébàyî d'ourè lo détertin per tsi li et pret à mettrè oodrè perquie; mâ quand on s'est z'u espliquâ, l'a coumeinci à sè crèvâ dè rirè, que sè tegnâi lo veintro, que sè rebattàvè quasu, et que cein fe recaffâ clliao valets et mémameint la Marguerite. Portiront Dzozon à l'étrablio su la paille po lo resto dè la né et Trognu avoué lè valets chetsiront la botolhie, et jamé dè lão via n'ont atant rizu qu'adon.

— N'allâ pâs ein pipâ on mot, se lâo fe la Marguerite, kâ on rirâi dè no ti, s'on lo savâi, et se cein étâi cognu dè cé tonaire dè papâi qu'on lâi dit lo Conteu, l'ein derâi dix iâdzo mé que n'ia.

Cein sarâi bin restâ secret et nion n'ein arâi rein su sein on bougro dè redit-pet, que n'a pâs pu teni sa leinga âo tsaud.

Nous empruntons au journal Le Voltaire les principaux épisodes d'une partie de chasse fort amusante, racontée par la plume spirituelle de M. Eugène Chavette:

— D'abord, messieurs, permettez-moi de vous donner ce conseil dicté par l'expérience : Méfiez-vous toujours des amis qui vous diront : « Venez donc un de ces jours tirer un lièvre chez moi. Ne vous embarrassez pas de l'attirail de chasseur, car je vous fournirai tout; j'ai pour vous un excellent fusil et un vrai chien... De plus, bonne table et bon lit... Apportez seulement un gilet de flanelle de rechange. »

Méfiez-vous, je le répète, oh! méfiez-vous de ces promes-

ses... J'y ai été pris.

Quand j'arrivai, moi douzième, chez mon prometteur, il s'écria : « Je suis débordé! » et il profita de ce débordement pour m'offrir, au lieu du bon lit annoncé, un matelas sur le billard, dont la moitié était déjà occupée par un notaire vorace dont la gourmandise et les entrailles n'avaient jamais pu se mettre d'accord à propos du melon.

Je passai une nuit blanche sur mon billard. Il me fut impossible de fermer même un œil, car, de dix en dix minutes,

le notaire se levait pour aller je ne sais où.

Au point du jour, on sonna le départ en chasse. Le maître de la maison, qui s'était engagé à nous armer de fusils, ne put en offrir que trois..., dont un à pierre! Les douze chasseurs se divisèrent en patrouilles de quatre personnes qui furent attachées au même fusil, qu'elles devaient tirer à tour de rôle. Puis on se mit en route, chacun ayant en carnassière son gilet de flanelle de rechange.

Vous n'avez pas oublié qu'on m'avait promis un chien şi bon, si parfait chasseur que c'était à croire qu'il devait rapporter... même des intérêts. Malheureusement, toute la meute, pour douze tireurs, se composait d'un seul chien, bête mélancolique qui, au lieu de nous précéder, persistait à nous suivre de loin, de très loin... comme si nous empestions le musc. Tous les cent mètres, ce chien s'asseyait et se mettait à pleurer. L'animal était originaire de la Suisse et il avait le mal du pays. Il regrettait ses pics neigeux, ses lacs bleus et sa statue de J.-J. Rousseau.

Pour l'animer un peu, son maître avait un flageolet, sur lequel il lui jouait le *Ranz des vaches*. Cet air national ravivait un moment le quadrupède, qui bientôt refondait en larmes.

Il est inutile de vous apprendre qu'il n'était pas chasseur; sa première profession, à Genève, avait été de tourner la roue chez un coutelier... J'ajouterai qu'il était veuf depuis deux ans.

Tous les quarts d'heure, notre marche était coupée par une halte, soit pour rappeler le chien avec le flageolet, soit pour attendre le notaire, qui disparaissait de temps en temps.